

ÉCONOMIE. Le concept a déjà séduit les professionnels lors de la première édition

La foire entre dans votre salon

Après le succès de la 1^{re} Foire Virtuelle, Aérial Groupe organise la 2^e édition à Nantes et La Roche-sur-Yon jusqu'au 20 mai.

Presse Océan :
Expliquez-nous le concept de cette foire ?

Stéphane Renoux : « L'idée est de recréer l'univers d'une foire traditionnelle de manière virtuelle. On y retrouve le même esprit et une multitude d'exposants en tout genre. Pour y mettre un peu de vie, le site est conçu en 3D ».

Comment ça fonctionne ?

« Il suffit d'aller sur www.foire-virtuelle.com, d'entrer dans le site puis de se laisser guider selon les halls, organisés par catégories. L'entrée est gratuite, en accès continu et sans inscription ».

Comment l'idée est-elle venue ?

« Aérial Groupe est spécia-



Stéphane Renoux est le créateur de la première foire virtuelle de France. Photo Presse Océan

lisé dans la fabrication de sites internet pour commerçants. Nous avons envie d'apporter des services complémentaires à nos clients.

Cela s'adresse en particulier à de petites enseignes locales, qui faute de personnel, ne se déplacent pas sur les foires physiques ».

Quels sont les intérêts pour l'internaute ?

« L'internaute parcourt la foire à son rythme, depuis son bureau ou son salon, à

toute heure du jour et de la nuit. Il fait des économies car il n'a pas besoin de prendre sa voiture. C'est bien pour les gens pressés qui savent ce qu'ils recherchent : en un clic, ils ont une vue d'ensemble de tous les exposants présents ».

La seconde édition compte-t-elle des nouveautés ?

« Nous avons humanisé le site. Désormais une hôtesse accueille les visiteurs dans chaque stand. Ces derniers peuvent aussi communiquer avec les commerçants via un chat ».

Quels sont les projets pour les prochaines éditions ?

« Une autre foire est prévue en octobre à Nantes, Angers et Rennes et en avril prochain en Loire-Atlantique. Nous aimerions habituer les internautes à prendre deux rendez-vous annuels et à terme, l'étendre à d'autres villes de France ». ■

Propos recueillis
par Anne-Sophie Blot